

Charte d'Engagement Réciproque Mulhouse Académie Agglomération

Les clubs partenaires œuvreront dans le respect de la devise de l'Académie :

Créer une filière de formation masculine visant à amener le jeune au plus haut niveau de pratique possible et souhaité. Dans le respect des clubs, du sport et des autres.

Ceci dans l'intérêt du joueur et du handball.

Ladite Charte est basée sur 4 principes fondamentaux :

Transparence

Collaboration

Apprentissage

Progression

Respect d'engagement et des principes de la charte :

Chaque club est tenu de respecter les dispositions du présent document. En contrevenir entraîne le retrait de l'agrément du club par L'académie.

Dans ce cadre et en référence aux valeurs indiquées dans la charte de l'Académie, les clubs contribueront à l'enrichissement éducatif et sportif de ses membres, à l'exclusion de tout profit personnel.

Tout club s'engageant le fera chaque année par tacite reconduction et attendra la fin d'une saison complète s'il souhaite renoncer à s'investir dans l'académie.

Mulhouse Académie Agglomération :

La présente charte d'engagement réciproque a pour but de déterminer les droits et obligations servant à régir le partenariat conclu entre les clubs partenaires.

L'Académie, objet de la présente charte est conclue entre les clubs nommés en fin de document dans le respect de leur identité propre et des usages en vigueur au sein de chacun d'entre eux.

Spectre de rayonnement :

La présente charte s'applique à l'ensemble des catégories de jeunes énumérées ci-après :

-11 ans, -13 ans, -15 ans et -18 ans.

Elle a pour but principal de permettre l'apprentissage et la pratique du handball dans un environnement empreint de formation fondamentale, de progression constante, d'équité et d'esprit sportif.

Items :

Les clubs devront respecter chaque point présent dans les items de la charte, à savoir :

Engagement
Détection
Entraide
Formation
Suivi

Organisation Académie :

- Un entraînement Académie par semaine par catégorie d'âge
- Des stages de perfectionnement Académie sur les vacances
- Des regroupements supplémentaires réguliers par catégorie d'âge
- Un entraîneur Académie référent par catégorie avec des aides partenaires
- Des responsables Académie par secteur toute catégorie
- Des créneaux d'entraînement dans l'Académie en fonction des clubs partenaires
- Des aides à la formation des encadrants
- Des aides au cas par cas pour chaque club partenaire
- Des entraîneurs de chaque club pouvant intervenir aux entraînements académie

Suivi :

Un projet de formation par catégorie avec des grilles de suivi pour les joueurs à profil feront office de support pour les encadrants de l'Académie.

Objectifs et bilans :

Des objectifs spécifiques pour chaque joueur profilé seront établis et un bilan trimestriel sera programmé entre les différents intervenants afin de stabiliser et avancer le projet de formation.

Charte établie et signée le

2020

ASIM Handball

HBC Sausheim

Brunstatt / Didenheim HB

ASPTT M/Rixheim

HD Gewenheim Burnhaupt

Entente St Louis / Village Neuf

AS Coteaux

US Wittenheim

HBC Pfastatt

ASCA Wittelsheim

US Altkirch

Entente Mulhouse HB

HBC Kingersheim

HBC Habsheim St Martin